

Bondoufle, le 5 février 2015



L'obligation Cybergun (CYBO) cotée en continu à partir du 6 février

Cybergun, acteur mondial du tir de loisir, a le plaisir d'annoncer que son obligation, cotée sur Alternext, sera désormais négociable en continu durant toute la séance de Bourse. Euronext a en effet décidé de transférer les obligations CYBERGUN du groupe de cotation 4R (fixing) au groupe de cotation 4T (continu).

Cette décision doit permettre de renforcer la liquidité de l'obligation CYBERGUN. Déjà, sur l'année 2014, les transactions cumulées sur le titre ont dépassé 1,5 MEUR, soit un volume moyen de 10.800 EUR par séance de cotation.

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail
en vous inscrivant sur : www.cybergun.com

A propos de Cybergun : www.cybergun.com

Cybergun est un acteur mondial du tir de loisir, qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance. Lors de son exercice clos le 31 mars 2014, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 68 MUSD (51 MEUR). Les titres Cybergun sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

Action Cybergun : FR0004031839 – ALCYB

Obligation Cybergun : FR0010945725 – CYBO

Contacts :

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib au +33 1 53 67 36 78

Relations Presse : Nicolas Bouchez au +33 1 53 67 36 74

ATOUT CAPITAL

Listing Sponsor : Rodolphe Ossola au +33 1 56 69 61 86

Découvrez l'univers des produits Cybergun :

www.facebook.com/cybergun

www.youtube.com/user/MrCybergun

Disclaimer

Ce communiqué peut contenir des données financières estimées, des informations sur des projets et opérations futurs, de futures performances économiques. Ces éléments de projection sont donnés à titre prévisionnel. Ils sont soumis aux risques et incertitudes des marchés et peuvent varier substantiellement par rapport aux résultats effectifs qui seront publiés après audit par les Commissaires aux comptes du Groupe.